

1ère Session, 6e Parlement, 21 Victoria, 1858.

BILL.

Acte pour amender "l'acte des municipa-
"lités et des chemins du Bas-Canada, de
"1855, et pour ériger St. Lambert en
"municipalité séparée."

BILL LOCAL.

Reçu et lu, la première fois, lundi 19 avril
1858.

Seconde lecture, jeudi 22 avril 1858.

M. LACOSTE.

TORONTO ;
IMPRIME PAR JOHN LOVELL, YONGE STREET.